Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Mission de la stratégie et des systèmes d'information** Adresse : 1ter, avenue de Lowendal – 75700 PARIS Suivi par : Frédéric LEQUÈVRE Tél : 01 49 55 52 33 Maill : frederic.lequevre@agriculture.gouv.fr	**Secrétariat général** Service des ressources humaines Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales **Bureau de la formation continue et du développement des compétences** Adresse : 78, rue de Varenne – 75700 PARIS Suivi par : Florence ROLLET Tél : 01 49 55 44 99 Mail : florence.rollet@agriculture.gouv.fr

NOTE DE SERVICE
DGER/MSSI/N2013-2039
SG/SRH/SDDPRS/N2013-1060
Date: 20 mars 2013

Le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la foêt

A Mesdames et Messieurs les :

Directeurs régionaux de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

Directeurs de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Directeurs des établissements d'enseignement
agricole public et privé

Date de mise en application : immédiate
Nombre d'annexe : 3

Objet : Groupes d'animation et de professionnalisation (GAP)

Résumé : Les GAP constituent un dispositif de professionnalisation des acteurs du système éducatif agricole. La présente note de service a pour but de mieux le faire connaître et d'en préciser le fonctionnement.

Mots-clés : formation continue des personnels, recherche-action, ressources pédagogiques, sciences de l'éducation, système national d'appui à l'enseignement agricole

Destinataires	
Pour exécution :	**Pour information :**
Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Services régionaux de la formation et du développement Services de la formation et du développement Établissements d'enseignement agricole public et privé	Administration centrale Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux Inspection générale de l'agriculture Inspection de l'enseignement agricole Fédérations nationales représentatives d'associations ou d'organismes responsables d'établissements d'enseignements agricole privés Organisations syndicales de l'enseignement agricole

Table des matières

1. Introduction....3
2. Définition et mission....3
3. Composition....3
4. Fonctionnement et pilotage....4
4.1. Travaux des GAP....4
4.2. Formations dispensées par les GAP....4
ANNEXE 1 : CONVENTION ANNUELLE DE PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS....6
ANNEXE 2 : Activités des GAP....8
GAP Documentation....8
GAP « Difficultés d'apprentissage et troubles dys »....9
GAP-EPS....10
GAP-ESC....12
GAP Lettres - Philosophie....13
GAP Mathématiques....14
GAP Physique-Chimie....15
ANNEXE 3 : GAP en construction....16
GAP Biologie-Écologie....16
GAP Économie-Gestion....16
GAP Sciences et techniques des agroéquipements....17
GAP Zootechnie....17

1. Introduction

Les Groupes d'Animation et de Professionnalisation (GAP) constituent un dispositif d'appui à la professionnalisation des acteurs de l'enseignement agricole, qui s'inscrit dans les actions du Système National d'Appui (SNA).

Cette note a pour objet de mieux faire connaître ce dispositif porteur d'innovation pédagogique ainsi que les productions qu'il met à disposition de la communauté éducative, et d'en préciser le fonctionnement.

Il existe actuellement sept groupes sur les thématiques ou disciplines suivantes : documentation, éducation physique et sportive (EPS), éducation socio-culturelle (ESC), mathématiques, philosophie et lettres, sciences physiques et chimiques, troubles dys. Quatre groupes supplémentaires sont actuellement en cours de construction : biologie-écologie, économie-gestion, sciences des agroéquipements, zootechnie.

2. Définition et missions

Les Groupes d'Animation et de Professionnalisation (GAP) réunissent des acteurs du système éducatif agricole autour d'une discipline, d'une thématique pédagogique ou d'une problématique intéressant le système d'enseignement.

Ils ont pour mission de répondre aux besoins repérés sur le terrain dans la mise en œuvre de la politique éducative de la DGER. À ce titre :

- ils construisent des réponses opérationnelles à des besoins repérés et analysés au plus près des agents du système éducatif agricole, concourant ainsi à leur professionnalisation ;
- ils développent des outils, activités, expérimentations et méthodes en lien avec les techniques professionnelles d'enseignement et la recherche. Ce lien avec la recherche, notamment par le biais de la recherche-action, permet de développer des méthodes d'analyse de pratiques et des références permettant d'accompagner le changement de ces pratiques ;
- ils assurent des fonctions de veille et de réflexion sur les métiers de l'enseignement agricole : repérage des questions pédagogiquement vives, analyse de situations critiques, etc.

De façon concrète pour les équipes éducatives, les actions de professionnalisation correspondent aux modalités suivantes :

- production de ressources ;
- intervention auprès des équipes et des individus, par exemple : sessions de formation, tutorat, formation-action, recherche-action, échange de pratiques, analyse de pratiques ;
- diffusion de ressources : animation de domaines des sites web du système éducatif agricole, périodiques, conférences de messageries, plates-formes collaboratives.

3. Composition

Chaque groupe est composé d'acteurs volontaires de l'enseignement agricole, principalement des enseignants. Le nombre de membres est variable selon les GAP et peut évoluer dans le temps.

L'appartenance à un GAP suppose une implication dans la durée.

Les activités sont coordonnées par un animateur qui exerce son activité principale à l'École Nationale de Formation Agronomique (ENFA) de Toulouse.

Un GAP peut s'adjoindre tout expert, notamment chercheur, susceptible de contribuer à ses missions.

Les membres sont cooptés sur proposition de l'animateur en fonction de plusieurs critères :

- l'expertise reconnue des membres ;
- la complémentarité de leurs compétences individuelles ;
- la distribution géographique, notamment dans le cas où le GAP prévoit de mettre en place des actions au niveau régional ou local.

La participation à un GAP fait l'objet d'une convention annuelle entre :

- l'agent concerné ;
- l'ENFA, en charge du pilotage du GAP ;
- le directeur de l'établissement d'exercice de l'agent.

Voir le modèle de convention en annexe 1.

4. Fonctionnement et pilotage

Chacun des GAP identifie et propose les travaux qu'il juge nécessaire d'entreprendre, à partir du diagnostic établi dans son champ d'expertise. Il arrête les modalités qu'il juge les plus pertinentes pour accompagner les équipes locales.

Ces propositions sont examinées pour validation dans le cadre de la convention annuelle qui relie la DGER au SNA.

Les GAP sont rattachés à l'ENFA de Toulouse, l'établissement national d'appui (ENA) qui en assure le fonctionnement et le pilotage.

Ce pilotage inclut :

- l'organisation et l'animation des regroupements des membres du GAP ;
- le suivi des travaux à distance et des actions menées auprès des niveaux régional et local ;
- la communication des documents et bilans annuels à l'administration centrale, SG et DGER, dans le cadre de la gouvernance du SNA et de la formation continue des personnels.

L'Inspection de l'Enseignement Agricole (IEA) est associée aux travaux des GAP.

5. Formations dispensées par les GAP

Les formations conçues par les GAP peuvent être proposées soit au niveau national (PNF) avec un pilotage par l'ENFA, soit au niveau régional avec une mise en œuvre par les délégués régionaux à la formation continue (DRFC).

Ces formations concernent les différents thématiques développées par les GAP, rappelés ci-dessous :

documentation, difficultés d'apprentissage et troubles dys, EPS, ESC, lettres et philosophie, mathématiques et physique-chimie.

Dans le cas d'une initiative régionale, le DRFC prend contact avec l'animateur du GAP (*les noms des contacts figurent en annexe 2*). La rémunération des intervenants qui agissent en tant que formateurs pour l'animation des actions de formation est assuré par l' ENFA. Le coût de ces interventions (vacations et frais de déplacements) est facturé par l' ENFA à la DRAAF de la région à l'origine de l'action. Le coût est pris en charge par le budget déconcentré de la formation continue (programme budgétaire 215) de la DRAAF. La mise en œuvre des actions de formation fait l'objet d'une convention entre la l'ENFA et la DRAAF concernée.

L'ingénierie des formations est assurée par les GAP sans apports d'autres financements.

Les ressources produites et les formations proposées sont précisées en annexe 2.

Le chef du service des ressources humaines

Signé : Philippe Mérillon

Le directeur général adjoint

Signé : Philippe Schnäbele

ANNEXE 1 : CONVENTION ANNUELLE DE PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS D'UN GROUPE D'ANIMATION ET DE PROFESSIONNALISATION (GAP)

Il est convenu ce qui suit entre :

Le membre du GAP :

Mme. / M.....

Fonction :.....

Affectation :

Le directeur d'établissement *:*

Adresse :

N° SIRET :

Mme. / M.....

Fonction :

Le directeur de l'ENFA :

A*dresse :*

N° SIRET :

Mme. / M.....

Fonction :.....

Article 1 : Les regroupements du GAP

Mme / M.participe aux travaux et aux regroupements du GAP ayant pour responsable Mme/ M.

.....

Le nombre de jours consacrés aux regroupements des membres des GAP est pour l'année scolaire 2012-2013 dejours maximum. Les frais de déplacement relatifs à ces regroupements sont pris en charge par l'ENA.

La participation aux travaux et regroupements des GAP , qui s'effectuent en dehors des-obligations de service dû à l'établissement d'affectation, donne lieu à une rémunération accessoire par l'ENFA sous la forme d'heures de vacation. Ce nombre d'heures est fonction des activités conduites par chaque membre des GAP dans les travaux programmés.

Article 2 : Les formations dispensées par les membres du GAP

Dans le cas de formations dispensées au niveau national, en région ou sur site par le membre du GAP, le plafond annuel des interventions est fixé à (nombre de journées/année) en accord avec le chef d'établissement d'affectation. Les frais de déplacement sont pris en charge par le commanditaire de la formation.

Article 3 : Récupération des temps mis à disposition du GAP

L'ensemble des activités que l'enseignant réalise en tant que membre du GAP durant les heures de services dues à l'établissement donne lieu à une récupération.

La présente convention est établie pour une année scolaire . Elle est renouvelable et susceptible d'être révisée en tant que de besoin.

Fait à , *le*

Le Directeur d'établissement *Le membre du GAP* *Le directeur de l'ENA*

ANNEXE 2 : Activités des GAP

GAP Documentation

1. Objectifs

S'appuyer sur la recherche en science de l'information et de la communication et en didactique des sciences pour pouvoir :

- renforcer les connaissances disciplinaires en documentation, en lien avec les contenus rénovés des référentiels ;
- animer des actions de formation continue en région autour du thème de la didactisation des notions en Sciences de l'Information et de la Communication : méthodologies d'analyses de pratiques (chantier du Gap Documentation pour 2013-2014).

2. Actions de professionnalisation des acteurs des établissements

2.1. Production de ressources

Ressources dont la production est prévue en 2013 :

Kit pédagogique d'analyse de pratiques :

- extraits de séances filmées analysées ;
- trames de séances pédagogiques sur la notion de document (évolution d'une séance) ;
- apport sur la notion de document, texte de savoir didactisé de la notion de document ;
- synthèse sur la démarche de didactisation des savoirs.

Accès aux ressources déjà produites : http://cdi.enfa.fr/gap-doc/ressources-gap-doc/

2.2. Actions de formation

Des ressources pédagogiques sont mises à disposition des collègues. La prise en main de ces outils est accompagnée lors de sessions de formation qui ont lieu en région.

Ces actions de formation sont proposées aux délégations régionales à la formation continue (DRFC) des DRAAF.

Titre de l'action	Durée
Le module M22 (BTSA) et particulièrement l'analyse, la construction et l'utilisation pédagogique du carnet de bord	2 jours
Le module MG1 en Bac professionnel : l'évaluation en documentation	2 jours
Enseigner la notion de document : étude de la notion et transposition didactique (2013)	1 jour

Consulter également : http://cdi.enfa.fr/gap-doc/formations-gap-doc/

3. Contact

Michel DUMAS (ENFA)
michel.dumas@educagri.fr
tel : 05 61 75 34 28

4. Réseau associé

Rénadoc

GAP « Difficultés d'apprentissage et troubles dys »

1. Objectifs

La loi du 11 février 2005, fondée sur l'accessibilité aux apprentissages pour tous et la reconnaissance de chaque élève, oblige tous les acteurs de l'institution scolaire à prendre en compte les besoins éducatifs des élèves en situation de handicap. Dans le cadre scolaire, l'adaptation par les enseignants de leurs pratiques professionnelles devient une condition sine qua non pour compenser les difficultés d'apprentissages liées au handicap ; les gestes pédagogiques adaptés constituent un des moyens de compensation préconisés par la loi.

Dans ce contexte, les membres du GAP s'intéressent au repérage de ces troubles invisibles, aux prises en charge spécialisées, et proposent des adaptations pédagogiques, via des activités :

- de **veille ;**
- de **sensibilisation et de formation** des équipes éducatives sur les troubles spécifiques des apprentissages oral et écrit (troubles dys) ;
- de **production et de mutualisation de ressources** sur les troubles dys, adaptées pour l'enseignement et la formation ;
- de **recherche et d'expérimentation.**

2. Actions de professionnalisation des acteurs des établissements

2.1. Production de ressources

- Constitution et actualisation d'un « kit ressources gap », outil pour la formation, comprenant des supports de sensibilisation, des textes réglementaires, des ressources pédagogiques crées par les membres du GAP pour intervenir en formation, des fiches techniques, des scenarii pédagogiques.
- Animation d'une plateforme de travail collaboratif en ligne : http://dys.enfa.fr/, en accès réservé (pour les agents ayant participé aux formations) comprenant une bibliothèque, un espace forum et une liste de liens internet (Actuellement 819 usagers) .
- Réalisation de films « La fluence en lecture » et en cours : outils informatiques et multimédias pour la compensation des troubles dys.

2.2. Actions de formation

Ces actions de formation sont proposées aux délégations régionales à la formation continue (DRFC) des DRAAF et sur demandes des équipes dans le cadre de leur projets d'établissements.

Titre de l'action	Durée
Prise en charge des troubles du langage et des apprentissages : dysphasie, dyslexie, dyspraxie dans les établissements scolaires (en fonction de la demande : 2j, 1 j ou ½ j de sensibilisation)	selon demande
La formation des AVS	1 jour
La formation aux outils multimédias : de la compensation à la remédiation pour les troubles dys.	½ jour

3. Contact

Laetitia Branciard, ENFA, Ingénieure de Recherche Multimédia Département EPI, membre de l'équipe de recherche EFTS

laetitia.branciard@educagri.fr

4. Réseaux et GAP associés

Réseda, Réseau Infirmiers, GAP Lettres, GAP physique chimie, Gap Maths

1. Objectifs

- **Réfléchir sur les problématiques du métier** : l'équité filles/garçons, les inaptitudes et le handicap, la mixité des publics en EPS, la responsabilité et la sécurité.
- **Produire et actualiser des ressources** : finalisation des documents d'accompagnement à l'écriture du projet pédagogique d'EPS (adaptations régionales), poursuite de la création de fiches ressources et de fiches d'évaluations accompagnant les rénovations de diplômes, création d'additifs au document de réflexions sur la contribution de l'EPS au développement durable (fiches projets).
- **Accompagner les rénovations et les évolutions du métier** : mise en œuvre d'enquêtes sur les pratiques enseignantes face aux rénovations et sur les besoins de formations (suite de l'enquête 2009), révision du référentiel du métier d'enseignant en EPS dans l'enseignement agricole, réflexions sur des activités de recherche ou des expérimentations de situations pédagogiques innovantes.

2. Actions de professionnalisation des acteurs des établissements

2.1. Production de ressources

Ressources dont la production est prévue en 2013 :

- Finalisation du document d'accompagnement à l'écriture et à la mise à jour du « Projet pédagogique EPS de l'EPL» : adaptations régionales et en relation avec les rénovations.
- Finalisation d'un premier document de réflexion sur la contribution de l'EPS à l'éducation au Développement Durable : poursuite des travaux vers un recensement des diverses actions menées.
- Contribution à l'élaboration de grilles d'évaluation certificatives.
- EPS, inaptitudes, handicap : quel traitement dans l'enseignement agricole ? Quelles épreuves ? (substitutions, adaptées, différenciées).
- Réalisation d'un document de réflexion sur la mixité des publics en EPS dans l'enseignement agricole,
- Création d'un site « EPS agri ».
- Actualisation du référentiel enseignant d'EPS à l'attention notamment des nouveaux arrivants.

Accès aux ressources déjà produites :

- En ligne, sur la conférence EPS nationale mais également sur les conférences régionales.
- En direct, lors des réunions régionales annuelles,
- Diffusion sur http://www.chlorofil.fr/ et prochainement sur *http://www.enfa.fr/*
- Rapport de l'inspection.

2.2. Actions de formation

Au programme national de formation (PNF) :

Titre de l'action	Durée
Liens entre l'EPS, les Activités Physiques de Pleine Nature et le D.D. dans le cadre des programmes nationaux d'E.P.S.	3 jours
Animation du territoire, Sections sportives et bi qualification des élèves de l'EA.	2 jours

Aux programmes régionaux de formation (PRF) :

Ces actions de formation sont proposées aux délégations régionales à la formation continue (DRFC) des DRAAF.

Titre de l'action	Durée
Actions de formation élaborées annuellement avec les DRFCP et après concertation entre les collègues de la discipline de la région.	1 à 2j pour chacune des 18 (inter) régions.
Journées de regroupement de tous les enseignants de la discipline avec présence de	1 jour pour chacune des 18 (inter)

l'inspection. Enseignements public/privé.	régions
Le projet EPS : Un outil pour un enseignement efficace face aux nouveaux programmes.	2 jours

3. Contact

Gérard SOLIER, ENFA, enseignant formateur en EPS.
gerard.solier@educagri.fr

4. Réseaux associés

- Inspection
- Réseau Rugby Agri
- En projet : Réseau des infirmières, RESEDA et GAP Dys.

1. Objectifs

- **Veille sur le métier** : conditions d'exercice, postures professionnelles, points sensibles de la mise en œuvre du métier, évolutions du cadre juridique et réglementaire, veille scientifique sur les questions culturelles, l'éducation populaire, l'interministérialité du dossier éducation artistique.
- **Production/actualisation de ressources sur des problématiques pédagogiques et éducatives dans la mise en œuvre de l'ESC** : modalités d'action et méthodes pédagogiques, consolidation des savoirs dans les 3 champs ESC (Éducation artistique, Communication humaine, Cultures et territoires).
- **Accompagnement des rénovations** : modules généraux et professionnels.
- **Travaux en prolongement des rapports d'inspection** (évaluation et préconisations), travaux sur les situations professionnelles problématiques → **Projet d'Animation et de Développement Culturel, Association des Lycéens-Étudiants-Stagiaires-Apprentis**…
- **Animation du site esc@les, en lien avec le réseau ADC.**

2. Actions

2.1. Production de ressources

Ressources dont la production est prévue en 2013 :

- Approche socioculturelle du rapport à la nature et au paysage (pour réinvestissement dans BacPro AP, BTS GPN, EATDD, etc.)
- La mission d'animation socioculturelle : périmètre, postures, sous forme d'un guide.
- L'ESC dans le SAPAT : l'enquête sociologique.
- Les circuits de diffusion de la musique (M5) : projet à finaliser pour 2014.

Accès aux ressources déjà produites : http://escales.enfa.fr

2.2. Actions de formation

Ces actions de formation sont proposées aux délégations régionales à la formation continue (DRFC) des DRAAF.

Titre de l'action	Durée
Établissement et ALESA : quel contrat éducatif ?	2 jours
Mise en œuvre de l'éducation à la communication humaine	2 jours
Les acteurs culturels et leurs territoires	1 jour
Mise en œuvre de l'éducation artistique	2 jours
Éducation à l'image et pratiques langagières	2 jours
Le Projet d'Animation et de Développement Culturel (PADC)	2 jours

3. Contact

Francis Gaillard, Joël N. Toreau, formateurs en ESC, ENFA
francis.gaillard@educagri.fr / joel.toreau@educagri.fr

4. Réseaux associés

Réseau Animation et Développement Culturel

1. Objectifs

La Formation Lettres-Philosophie de l'ENFA, les enseignants et l'Inspection, ont senti le besoin de constituer un groupe de travail qui produit des ressources, des outils à l'usage de tous.
Il s'agit de répondre au plus urgent, à savoir les demandes liées à l'accompagnement des rénovations (RVP, réforme du lycée, BTSA) mais aussi

- De repenser, de préciser la place des lettres dans l'enseignement technique
- De penser des situations pédagogiques innovantes
- Travailler sur des chantiers prioritaires pour conforter l'expertise des membres du groupe :
 - enseigner à des classes en difficulté d'apprentissage par la pédagogie de projets,
 - enseigner la philosophie en filière STAV
 - enseigner les registres et en faire un projet pédagogique sur l'année
- Produire des ressources disponibles sur le site Lettres Ouvertes
- Élaborer des stages proposés aux PFR en réponse aux besoins avérés.

2. Actions de professionnalisation des acteurs des établissements

2.1. Production de ressources

Chaque regroupement permet l'élaboration de ressources pédagogiques disponibles sur le site Lettres Ouvertes

http://lettres-ouvertes.enfa.fr/

2.2. Actions de formation

Ces actions de formation sont proposées aux délégations régionales à la formation continue (DRFC) des DRAAF.

Titre de l'action	Durée
Le français en baccalauréat professionnel	2 jours
Enseigner la philosophie en STAV	2 jours
L'enseignement des registres	2 jours
La pédagogie de projet pour les classes de 4ème-3ème (enseigner le théâtre)	3 jours (PNF)

3. Contact

Hélène CARRE, formatrice Lettres, ENFA

helene.carre@educagri.fr

GAP associé : GAP Difficultés d'apprentissage et troubles dys

GAP Mathématiques

Trois composantes pour le GAP Mathématiques :

- le groupe Py-Math, composé d'une quinzaine de personnes, qui rédige les articles du bulletin Py-Math;
- le groupe "Formations", composé de 10 personnes, qui construit et propose des actions de formation continue ;
- la représentation de l'Enseignement Agricole au sein de la commission inter-IREM *Statistique et probabilités* (3 personnes).

1. Objectifs

- répondre aux attentes des enseignants en termes de formation et de ressources pédagogiques.
- pour 2013 les thèmes de travail envisagés sont :
 - algorithmique au lycée,
 - mathématiques dans les modules professionnels en BTSA,
 - statistique inférentielle en filière S,
 - probabilités en filière professionnelle,
 - accompagnement personnalisé et mathématiques
- accompagner les rénovations et les évolutions du métier.

2. Actions de professionnalisation des acteurs des établissements

2.1. Production de ressources

Ressources dont la production est prévue en 2013 : articles du bulletin Py-Math.

Accès aux ressources déjà produites :

- 21 bulletins Py-Math (dont 19 bulletins édités en version papier) en ligne sur le site r2math : http://r2math.enfa.fr/

- 10 bulletin du GRES (Groupe de réflexion sur l'Enseignement de la Statistique) version papier et en ligne sur le site r2math.

2.2. Actions de formation

Ces actions de formation sont proposées aux délégations régionales à la formation continue (DRFC) des DRAAF.

Titre de l'action	Public	Durée
Statistique inférentielle en BTSA : estimation	Enseignants de mathématiques ou des disciplines techniques utilisant la statistique inférentielle	2 jours
Statistique inférentielle en BTSA : tests	Enseignants de mathématiques ou des disciplines techniques utilisant la statistique inférentielle	2 jours
Enseigner les mathématiques autrement en filière professionnelle	Enseignants de mathématiques en Quatrième et Troisième de l'Enseignement Agricole et en Seconde Professionnelle	2 jours

3. Contact

Brigitte CHAPUT, ENFA, enseignante formatrice en mathématiques.

brigitte.chaput@educagri.fr

GAP Physique-Chimie

1. Objectifs

L'ambition du GAP Physique-Chimie est de déplacer les frontières habituelles de la discipline pour un enseignement innovant. Il se décline selon les objectifs principaux suivants :

- Se rapprocher des préoccupations des élèves et des enseignants ;
- S'appuyer davantage sur les exploitations et les ateliers des établissements ainsi que le monde professionnel ;
- Mettre l'accent sur la notion de modèle ;
- Utiliser l'épistémologie pour faciliter l'apprentissage ;
- Rendre plus accessible la mise en œuvre des travaux pratiques et l'appropriation des documents par les élèves présentant les troubles dys ;
- Développer de nouvelles pratiques d'enseignement (démarche d'investigation ; approches par compétences) en relation avec les nouveaux programmes (RVP ; cycle S) en lien avec les résultats de la recherche en didactique des sciences.

2. Actions de professionnalisation des acteurs des établissements

2.1. Production de ressources

Ressources dont la production est prévue en 2013 :

Séquences, activités et travaux pratiques destinés à l'usage des enseignants dont les thèmes sont :

- la modélisation en chimie et en physique ;
- l'énergie en lien avec l'exploitation de l'établissement ;
- les biomolécules à travers l'alimentation et/ou le quotidien ;
- la démarche d'investigation.

Ces ressources couvent les différentes filières et cycles de l'Enseignement Agricole

Accès aux ressources déjà produites : www.enfa.fr/physique-chimie/

2.2. Actions de formation

Ces actions de formation (enseigner les thématiques suivantes en bac professionnel et/ou en bac technologique) sont proposées aux délégations régionales à la formation continue (DRFC) des DRAAF.

Titre de l'action	**Durée**
Apprendre autrement la physique-chimie : Les biomolécules : Les glucides	1 jour
Apprendre autrement la physique-chimie : La modélisation	1 jour
Apprendre autrement la physique-chimie : L'énergie	1 jour

3. Contacts

Nicolas HERVE, Formateur Physique-Chimie
nicolas.herve@educagri.fr
Christine DUCAMP, Maitre de conférence en chimie et didactique de la chimie.
christine.ducamp@educagri.fr

4. Réseaux associés

Réseau « Performance énergétique des exploitations ». Contact Claire DUROX.
Gap DYS. Contact Laetitia BRANCIARD.
Laboratoire de recherche EFTS. Contact J.F MARCEL.

ANNEXE 3 : GAP en construction

GAP Biologie-Écologie

Objectifs

Le GAP Biologie-Écologie a deux objectifs fondamentaux : la production de ressources pédagogiques, et la formation délocalisée des enseignants, par le biais de sessions de formation en région avec l'appui des collègues des différents EPLEFPA qui participent au GAP.

- Recensement des difficultés en deux temps : d'abord basé sur l'expérience des membres du GAP et de l'inspection et, ensuite, par le biais d'une enquête auprès des enseignants dans les différents établissements,
- Travail épistémologique sur les concepts / notions problématiques, puis conception de TPs / TDs, qui seront testés par les enseignants dans les établissements et, finalement, rédaction des ressources pour divulgation,
- Conception de la formation délocalisée.

Pour 2013 :

- Répertorier les besoins de formation et de production de ressources pédagogiques ;
- Organiser le travail des membres du groupe pour apporter des réponses à ces besoins dans les années à venir (repérer les concepts dont la transposition didactique pose problème, hiérarchiser les difficultés observées, avancer des pistes de réflexion pour les dépasser).
- Finaliser les chantiers de ressources pédagogiques initiés dans des formations ENFA / GRADE.

Pour 2014 :

- développement des réponses opérationnelles aux difficultés mises en évidence lors du travail de recensement effectué en première année
- démultiplication de la formation.

Contact

Alexandra MAGRO
alexandra.magro@educagri.fr

GAP Économie-Gestion

Objectifs

L'objectif du GAP Économie et Gestion est d'accompagner les professeurs en charge de ces champs disciplinaires en établissement à mieux intégrer, dans leur enseignement des modules d'économie et de gestion, les thématiques en émergence suivantes : développement durable, développement territorial, qualité et sécurité alimentaire. Ce GAP assurera une fonction de transfert de connaissances issues de la recherche, notamment des travaux conduits par les équipes de l'ENFA : le LEREPS et Dynamiques rurales.

A court terme, ce GAP se donne deux axes de travail :

- En économie : structuration d'un champ d'enseignement en économie du développement territorial et de l'environnement. En effet, si les modules d'économie en BTS (ACSE, STA, DATR, GPN, etc.) intègrent de plus en plus les thématiques relatives au développement territorial, à la préservation de l'environnement naturel, aux démarches de qualité territoriale, ils comportent d'importants manques en termes de savoirs scientifiques appropriés aux apprentissages. L'apport du GAP consisterait à palier ces manques en transposant des connaissances issues de la recherche en économie, sur les thèmes de l'innovation technique et environnementale, du changement de pratiques professionnelles dans le monde agricole, de la gouvernance des biens publics environnementaux dans les territoires ruraux et de l'organisation de filières agroalimentaires de qualité.

- En gestion : l'intégration de la durabilité prend souvent appui sur l'enseignement de l'Approche Globale de l'Exploitation Agricole (AGEA) ou l'approche systémique d'entreprise pour les filières agroalimentaires et de service. Le GAP s'attachera à :

- mener une réflexion sur la démarche d'AGEA pour l'actualiser et en vue d'une intégration meilleure de la question de la durabilité des exploitations agricoles ;
- revisiter les fondements de l'AGEA dans une perspective de rapprochement avec les références scientifiques disciplinaires des sciences de gestion en matière d'étude et de diagnostic.

Ces travaux se traduiront dans les faits par la production et la diffusion de ressources pédagogiques et la mise en place d'actions de formation.

Contacts

Pour le champ des sciences économiques : Jean-Pierre DEL CORSO, Maître de Conférences en sciences économiques, ENFA
jean-pierre.del-corso@educagri.fr
Pour le champ des sciences de gestion : Mohamed GAFSI, professeur en sciences de gestion
mohamed.gafsi@educagri.fr

GAP Sciences et techniques des agroéquipements

Objectifs

L'ambition du GAP en sciences et techniques des agroéquipements, en constante évolution avec parfois des savoirs non stabilisés, se décline selon les objectifs suivants :

- repérer des spécificités fortes liées aux agroéquipements propres à certains établissements
- identifier des acteurs en lien avec ces thèmes et problématiques ;
- décontextualiser ces pratiques d'enseignement pour constituer des ressources exploitables et transmissibles à un niveau régional et national ;
- proposer un socle commun de connaissances en sciences et techniques des agroéquipements qui pourront être facilement réinvesties dans les établissements tout en gardant une adéquation avec leurs préoccupations locales et les contraintes du milieu ;
- renforcer les liens avec les exploitations agricoles des établissements supports de situations d'apprentissages.

Contacts

Guillaume GILLET
guillaume.gillet@educagri.fr

Laurent FAURE
laurent.faure@educagri.fr

GAP Zootechnie

Objectifs

La discipline des productions animales ou zootechnie connaît actuellement de profonds changements et suscite d'importantes préoccupations en lien avec l'évolution des pratiques dans les systèmes d'élevage et l'évolution récente des référentiels de formation.

Les objectifs du GAP zootechnie, par l'intermédiaire de production de ressources et d'actions de formation auprès des enseignants, seront :

- d'être au plus près des préoccupations des enseignants, des élèves et des milieux professionnels ;
- d'accompagner les enseignants dans leur expertise disciplinaire et notamment sur les connaissances scientifiques en constante évolution (notamment par l'intermédiaire d'un travail de veille scientifique) ;
- de favoriser des échanges et des innovations pédagogiques en lien avec les spécificités de cette discipline scientifique, technique et professionnelle.

Contacts

Amélie LIPP
amelie.lipp@educagri.fr

Laure MAGNIER
laure.magnier@educagri.fr